Lettre aux partenaires N°43

Caisse d'Allocations Familiales de La Réunion - octobre 2026



ACCOMPAGNER ENSEMBLE LES FAMILLES ET LES TERRITOIRES

Edito

Chers partenaires,

À La Réunion, répondre aux besoins des familles et favoriser l'accès de chacun à ses droits ne peut se concevoir sans une action collective forte.

Cette conviction guide notre action et donne tout son sens aux coopérations que nous construisons avec vous. Agir ensemble, c'est partir des réalités du territoire, adapter nos réponses et aller vers celles et ceux qui peuvent rester éloignés de leurs droits ou des services qui leur sont destinés.

L'expérimentation du Parcours Jeunes illustre pleinement cette ambition : mieux informer les 16-25 ans, simplifier leurs premières démarches et construire des réponses avec les acteurs qui les accompagnent. Cette même dynamique irrigue notre action en faveur de la petite enfance, notre soutien aux projets développés dans les territoires et notre engagement dans la mobilisation régionale « Zéro Drogue, La Réunion dit non ! Pa Tèr La ! ».

Notre rapport d'activité et nos chiffres clés 2025 témoignent également de l'ampleur de l'action menée. Au-delà des résultats, ils rappellent surtout notre responsabilité commune : proposer des réponses concrètes, accessibles et utiles aux Réunionnais.

Dans un environnement en constante évolution, continuons à expérimenter, à simplifier et à renforcer nos coopérations.

Merci pour votre engagement à nos côtés et pour votre contribution au service des familles réunionnaises.

Je vous souhaite une excellente lecture.



Guillaume LACROIX
Directeur Général
de la Caf de La Réunion

Sommaire

02 16-25 ans : la Caf accompagne les jeunes vers l'autonomie

03 Rapport d'activité et chiffres clés 2025 de la Caf de La Réunion

04 La Caf accompagne les projets au service des familles réunionnaises

05 Zéro Drogue : la Caf de La Réunion s'engage dans la mobilisation régionale

06 Petite enfance : trois nouvelles mesures pour soutenir les crèches et renforcer l'offre d'accueil

07 Dernières actualités

Publication électronique de la Caisse Familiales d'Allocations de La Réunion - 412 rue Fleur de Jade, CS 61038, 97833 Sainte-Marie Cedex.

Directeur de la publication : Guillaume LACROIX
Rédaction et PAO : Service Comunication

JEUNESSE & ACCÈS AUX DROITS

16-25 ANS : LA CAF ACCOMPAGNE LES JEUNES VERS L'AUTONOMIE

Prévenir le non-recours, faciliter les premières démarches et accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie : la Caf de La Réunion participe à l'expérimentation nationale « Parcours Émancipation et accès aux droits des jeunes de 16 à 25 ans », aux côtés des Caf de la Drôme, du Finistère et de la Gironde.

Un parcours expérimenté avec les jeunes et les partenaires

Conduite jusqu'en septembre 2026, cette phase de préfiguration permet de tester auprès des jeunes, des professionnels de la Caf et des partenaires plusieurs ressources destinées à rendre l'information plus accessible et à prévenir les ruptures de parcours.
L'expérimentation s'appuie notamment sur des temps de rencontre à l'accueil Caf de Saint-Paul, lors de permanences au Crous, dans les universités et à l'occasion d'événements dédiés à la jeunesse. Plusieurs acteurs du territoire y sont également associés, parmi lesquels la Mission locale de l'Ouest, la France services de la Rivière des Galets et le Foyer de jeunes travailleurs du Port.

Trois ressources pour mieux connaître ses droits

Au cœur de cette expérimentation, trois outils complémentaires sont proposés aux 16-25 ans :

- **Le Guide Jeunes** rassemble les principales aides de la Caf, les dispositifs d'accompagnement, des conseils pratiques et les contacts utiles pour avancer dans ses projets.
- **La BD « Sam et l'administration : Objectif zéro galère ! »** aborde avec un ton ludique et illustré les premières démarches administratives et différentes situations auxquelles les jeunes peuvent être confrontés.
- Enfin, l'**espace caf.fr dédié aux étudiants ultramarins** réunit les informations essentielles pour préparer ses études et son installation : logement, aides financières, couverture maladie ou encore démarches à anticiper. Ces trois ressources constituent le socle de cette expérimentation et de la campagne de communication qui l'accompagne.

Étudiants ultramarins



Guide Jeunes



BD Sam





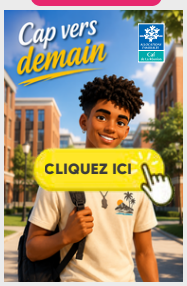
Thomas et Léna, ambassadeurs de la campagne

Pour toucher les jeunes à travers les supports et usages numériques qui leur sont familiers, la Caf de La Réunion a développé une campagne de communication spécifique autour de Thomas et Léna, deux personnages animés de 18 ans.
Déjà diffusées sur les réseaux sociaux de la Caf de La Réunion, leurs vidéos proposent une approche courte, dynamique et pédagogique pour faire connaître les trois ressources et inciter les jeunes à s'informer sur leurs droits.

En associant information, expérimentation de terrain, mobilisation des partenaires et communication adaptée aux usages des 16-25 ans, la Caf poursuit un même objectif : donner aux jeunes les clés pour mieux connaître leurs droits et devenir progressivement acteurs de leurs démarches.

Le parcours Jeunes en vidéo

FOCUS sur les étudiants ultramarins



Lancement du Guide Jeunes



Mise en avant de la BD Sam



Émission VITAL Parcours Jeunes

L'émission Vital, diffusée sur Réunion La 1ère, consacre un reportage à l'expérimentation menée par la Caf de La Réunion pour favoriser l'accès aux droits et accompagner les 16-25 ans vers davantage d'autonomie.



BILAN

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET CHIFFRES CLÉS 2025 DE LA CAF DE LA REUNION





Rapport d'activité 2025 de la Caf

Le rapport d'activité 2025 de la Caf de La Réunion est désormais disponible. Il revient sur les temps forts, les actions menées sur le territoire, les chiffres repères ainsi que les principaux projets portés au service des allocataires, des familles et des partenaires.

• Quels ont été les faits marquants de l'année 2025 ?
• Quels sont les principaux chiffres à retenir ?
• Comment la Caf a-t-elle accompagné les familles, les jeunes et les territoires ?

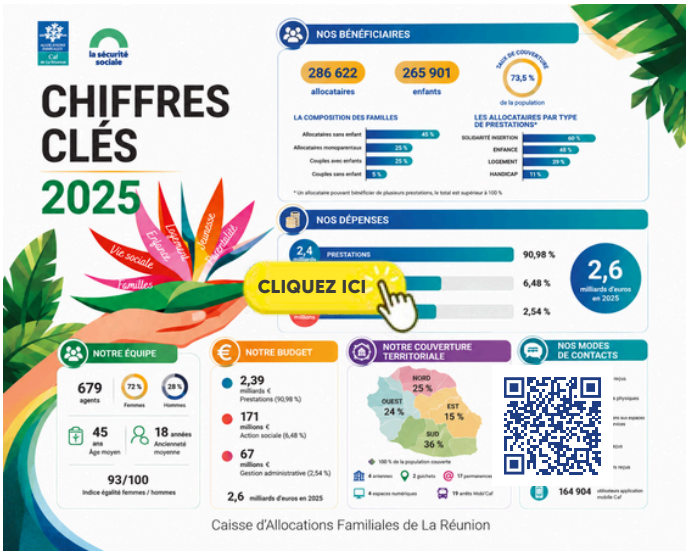
Retrouvez l'ensemble de ces informations dans le rapport d'activité 2025, disponible en lecture digitale sur Calaméo.

Les chiffres clés 2025 de la Caf de La Réunion

Chaque année, la Caf de La Réunion accompagne les familles à travers le versement des prestations et le développement d'une action sociale adaptée aux besoins du territoire.
Pour mesurer cette activité et mieux comprendre son impact auprès de la population réunionnaise, la plaquette Chiffres clés 2025 rassemble en quelques pages les principales données de l'année.

- Combien d'allocataires sont accompagnés par la Caf de La Réunion ?
- Combien d'enfants sont couverts ?
- Quels montants sont consacrés aux prestations et à l'action sociale ?
- Quels sont les principaux indicateurs d'activité de la Caf ?

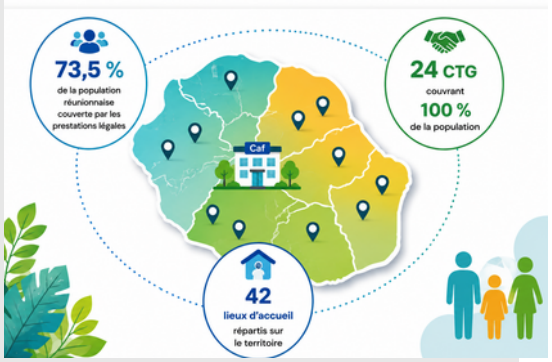
Un document synthétique pour mieux mesurer l'activité de la Caf et son impact sur le territoire réunionnais.
Découvrez les Chiffres clés 2025 en cliquant sur l'image.



Chiffres clés 2025

5 chiffres à retenir

- **73,5 %** de la population réunionnaise couverte par les prestations légales, soit **657 146** personnes
- **2,4 milliards d'euros** de prestations versées en 2025
- **171 millions d'euros** consacrés à l'action sociale
- **24 CTG** couvrant 100 % de la population
- **42 lieux d'accueil** répartis sur le territoire



AIDES AUX PARTENAIRES

LA CAF ACCOMPAGNE LES PROJETS AU SERVICE DES FAMILLES RÉUNIONNAISES

Petite enfance, jeunesse, parentalité, logement, animation de la vie sociale, insertion… Sur l'ensemble du territoire, de nombreux acteurs développent des services et des projets destinés à répondre aux besoins des familles réunionnaises.
Pour soutenir ces initiatives, la Caf de La Réunion mobilise des aides financières nationales et locales. Ces financements permettent d'accompagner les partenaires dans la création, le développement ou le fonctionnement de projets répondant aux besoins des familles et des territoires.

Des financements pour accompagner les initiatives

Les aides financières collectives peuvent être sollicitées par différents acteurs;
Selon la nature du projet, le soutien de la Caf peut prendre plusieurs formes. Les aides à l'investissement peuvent notamment contribuer à la création, à l'aménagement ou à l'amélioration d'un équipement ou d'un service, ainsi qu'à l'acquisition de mobilier ou de matériel.
Les aides au fonctionnement permettent quant à elles de soutenir des services, dispositifs et actions qui répondent aux orientations de la branche Famille et aux besoins identifiés sur le territoire.

Des domaines d'intervention au plus près des familles

Ces financements couvrent de nombreux champs de l'Action sociale : petite enfance, enfance et jeunesse, soutien à la parentalité, animation de la vie sociale, logement, insertion sociale et professionnelle ou encore accès aux droits.
Ils permettent ainsi d'accompagner des projets très divers, mais qui partagent une même ambition : développer des réponses utiles aux familles et favoriser l'accès à des services adaptés sur l'ensemble du territoire réunionnais.

Peuvent notamment déposer une demande :

- les collectivités locales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ;
- les centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS) ;
- les associations ;
- les entreprises privées et les mutuelles ;
- les groupements d'entreprises ;
- les comités sociaux et économiques (CSE).

Les structures bénéficiaires doivent respecter les principes et valeurs portés par la branche Famille, notamment la Charte de la laïcité. Certaines structures qui ne relèvent pas du champ de compétence de la Caf sont exclues de ces financements.



Une demande à préparer en amont

L'attribution d'une aide n'est pas automatique. Chaque projet fait l'objet d'une étude au regard de sa nature, de ses objectifs et des conditions propres au dispositif sollicité.

La demande doit notamment présenter les constats à l'origine du projet, ses objectifs, son déroulement et les modalités prévues pour son évaluation. Elle doit également être accompagnée d'un budget prévisionnel ou d'un plan de financement précisant le montant sollicité. Pour une demande d'aide à l'investissement, les devis correspondants doivent être transmis.

Anticiper sa démarche permet donc de vérifier l'éligibilité du projet, d'identifier le financement adapté et de réunir les pièces nécessaires à l'étude du dossier.

INFO UTILE

Quand l'aide est-elle versée ?

Le versement d'une aide financière intervient après notification de la décision et, selon les cas, après signature d'une convention. Pour les aides à l'investissement, une avance pouvant aller jusqu'à 70 % du montant accordé peut être versée sur demande du bénéficiaire, après signature de la convention. Le solde est ensuite versé sur présentation des pièces justificatives prévues.

En savoir plus

Le règlement des aides financières collectives : un document de référence

Quels dispositifs peuvent être mobilisés ? Pour quels projets ? À quelles conditions ? Quelles pièces fournir ? Le Règlement intérieur des aides financières collectives d'Action sociale de la Caf de La Réunion, mis à jour en juillet 2026, rassemble les informations utiles aux partenaires.

Il présente les règles générales d'attribution des financements ainsi que les aides disponibles par domaine d'intervention. Il comprend également des informations pratiques et des annexes pour accompagner la constitution des demandes.
Pour consulter le Règlement intérieur des aides financières collectives d'Action sociale 👇



PRÉVENTION & SANTÉ



ZÉRO DROGUE : LA CAF DE LA RÉUNION S'ENGAGE DANS LA MOBILISATION RÉGIONALE

Face à l'évolution des trafics et des consommations de drogues à La Réunion, la Préfecture de La Réunion et ses partenaires ont lancé, le 26 juin 2026, la Grande Cause régionale **« Zéro Drogue, La Réunion dit non ! Pa Tèr La ! ».** Présentée lors d'une conférence régionale réunissant près de 600 participants issus des institutions, collectivités, associations, entreprises et de la société civile, cette mobilisation s'appuie sur 60 actions articulées autour de trois priorités : prévenir, réprimer et communiquer.

Partenaire de cette dynamique, la Caf de La Réunion s'engage à son niveau en faveur de la prévention et de la sensibilisation, avec une attention particulière portée aux jeunes et aux familles. Parce que les conduites addictives peuvent fragiliser les parcours individuels mais aussi avoir des répercussions sur l'ensemble de l'environnement familial, il est essentiel que les personnes concernées et leur entourage puissent trouver une information fiable, connaître les ressources disponibles et être orientés vers les professionnels compétents.
Cette mobilisation rejoint pleinement une conviction portée par la Caf dans sa campagne : « Notre jeunesse, notre avenir, une responsabilité collective ». Prévenir, c'est aussi donner aux familles les moyens de mieux comprendre les risques, favoriser le dialogue et permettre à chacun de savoir vers qui se tourner lorsqu'une situation devient préoccupante.

Les canaux de communication mobilisés par la Caf

• des publications sur ses réseaux sociaux pour relayer la campagne, les messages de prévention et les ressources disponibles ;
• des affiches dans ses sites d'accueil afin de sensibiliser les allocataires et les familles et de faciliter l'accès à l'information.
Au-delà de ces actions, l'objectif est de contribuer à mieux faire connaître les dispositifs d'écoute, d'information, de prévention et d'accompagnement présents sur le territoire, tant pour les personnes confrontées à une consommation que pour leur entourage.

Des ressources pour s'informer, être écouté et accompagné

• Pour les personnes concernées par une consommation de drogues comme pour leur entourage, **Drogues Info Service** est le service national d'aide à distance en matière de drogues et de dépendances. Il propose une information, une écoute et une orientation de manière anonyme et confidentielle et met également à disposition un annuaire des structures spécialisées en addictologie. Un numéro gratuit est accessible au **0 800 23 13 13, 7j/7 de 8h à 2h** (heures métropole).



• **KAPAB**, accessible sur **masante.re**, propose quant à lui des contenus et outils adaptés au contexte réunionnais à destination notamment des personnes confrontées à des conduites addictives et de leur entourage. Mis en place par le CHU avec l'ARS La Réunion, il aborde notamment la **prévention de la rechute, la gestion des envies et celle des émotions**, afin d'accompagner les personnes concernées dans leur parcours.



Notre jeunesse, notre avenir : une responsabilité collective

Prévenir les conduites addictives et leurs conséquences nécessite une mobilisation collective et durable. Institutions, acteurs de la santé et du social, associations, collectivités, entreprises, professionnels, familles et citoyens ont chacun un rôle à jouer.
En tant qu'acteur de la politique familiale et sociale, **la Caf de La Réunion prend toute sa part dans cette mobilisation**, aux côtés de ses partenaires. Son rôle est notamment de contribuer à sensibiliser les familles, à favoriser l'accès à une information fiable et à mieux faire connaître les ressources vers lesquelles elles peuvent se tourner lorsqu'elles ont besoin d'écoute, de conseils ou d'accompagnement.
Parce que la protection de notre jeunesse et le soutien aux familles sont l'affaire de tous : **Zéro Drogue, La Réunion dit non ! Pa Tèr La !**

PETITE ENFANCE

TROIS NOUVELLES MESURES POUR SOUTENIR LES CRÈCHES ET RENFORCER L'OFFRE D'ACCUEIL



Le Service public de la petite enfance porte une ambition forte : garantir aux familles une offre d'accueil disponible, accessible, de qualité et adaptée à leurs besoins.
Pour y parvenir, il faut développer l'offre d'accueil, mais aussi permettre aux structures de fonctionner dans de bonnes conditions, disposer de professionnels suffisamment nombreux et qualifiés et simplifier le quotidien des gestionnaires.
C'est dans cette logique que la branche Famille déploie trois nouvelles mesures qui répondent à des enjeux très concrets pour les établissements d'accueil du jeune enfant.

Former davantage de professionnels et renforcer l'attractivité des métiers

La pénurie de professionnels qualifiés reste l'un des principaux freins au développement de l'offre d'accueil. La branche Famille met donc en place de nouvelles aides pour accompagner les professionnels engagés dans une Validation des acquis de l'expérience (VAE) et soutenir les établissements qui contribuent à la formation.
L'accueil d'un alternant ou d'un stagiaire éligible peut ouvrir droit à une aide de 2 500 € par an, complétée par 500 € pour le professionnel chargé du tutorat. Une aide peut également être mobilisée lorsqu'un salarié doit s'absenter pour suivre son parcours de VAE ou participer à un jury.
L'objectif est de faciliter l'accès à la qualification, encourager l'entrée dans les métiers de la petite enfance et renforcer leur attractivité. La qualité de l'accueil repose avant tout sur des professionnels formés, qualifiés et en nombre suffisant.

▶ En savoir plus sur les nouvelles aides à la qualification des professionnels



Sécuriser les crèches face aux effets du congé supplémentaire de naissance

Le congé supplémentaire de naissance permet aux parents de prolonger le temps passé auprès de leur enfant. Cette évolution peut cependant conduire certaines familles à reporter l'entrée en crèche initialement prévue et entraîner temporairement une baisse d'activité pour les établissements.
Pour limiter cet impact, une compensation exceptionnelle est prévue au second semestre 2026 pour les crèches financées par la Prestation de service unique. Elle pourra couvrir les heures d'accueil prévues mais non réalisées du fait de ce congé, dans la limite de 80 jours par enfant concerné.
Cette mesure vise à préserver l'équilibre financier des structures tout en laissant aux familles la possibilité de bénéficier pleinement de ce nouveau droit. Elle contribue ainsi à sécuriser l'offre d'accueil et à éviter que des places prévues ne soient fragilisées par cette évolution.

▶ Découvrir la compensation prévue pour les crèches en 2026

Simplifier et sécuriser le calcul du tarif des familles

Le calcul du tarif payé par les familles repose notamment sur leurs ressources et la composition du foyer. Avec la nouvelle API PSU, les établissements pourront récupérer de manière automatisée et sécurisée les informations nécessaires à ce calcul.
Pour les gestionnaires, cela signifie moins de démarches, des données plus fiables et un calcul sécurisé de la participation familiale. Cette automatisation doit également limiter les ressaisies et simplifier le quotidien administratif des équipes.
Au-delà de l'aspect technique, l'objectif est d'améliorer la qualité du service rendu aux familles tout en facilitant le travail des structures. Les professionnels pourront ainsi consacrer davantage de temps à leurs missions d'accueil et d'accompagnement.

▶ Découvrir l'API PSU

Une même ambition : consolider et développer l'offre d'accueil

Ces trois mesures agissent sur des leviers différents mais poursuivent une même ambition : former et attirer les professionnels, sécuriser les établissements et simplifier leur fonctionnement.
Elles contribuent ainsi à consolider et développer l'offre d'accueil du jeune enfant, tout en accompagnant les gestionnaires et les professionnels qui la font vivre au quotidien.

NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

MAGAZINE

Vies de famille : le numéro d'octobre est disponible

Le nouveau numéro de Vies de famille accompagne les familles dans leur quotidien avec de nombreux sujets pratiques. Dans notre encart local, retrouvez notamment des informations pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à mieux connaître leurs droits, un point sur l'aide d'urgence destinée aux victimes de violences conjugales, un éclairage sur la médiation administrative, ainsi que des conseils en cas de difficultés pour payer son loyer ou pour contacter plus facilement la Caf.
Au sommaire du magazine national également : des conseils pour mieux gérer le budget des parents solos, un focus sur les foyers de jeunes travailleurs et l'autonomie des jeunes, un sujet autour des films et séries regardés en famille, ainsi que des repères sur l'accompagnement proposé par la Caf en cas de séparation.



AIDES & DÉMARCHES

Violences conjugales : une aide d'urgence pour se protéger

Quitter un foyer violent peut entraîner des difficultés financières immédiates. Pour accompagner les victimes, la Caf propose une aide d'urgence destinée à faciliter la mise en sécurité et à faire face aux premières dépenses liées au départ.
Cette aide s'adresse aux personnes victimes de violences commises par leur conjoint(e), partenaire de Pacs ou concubin(e). La demande peut être réalisée en ligne afin de permettre une prise en charge rapide.
Au-delà du soutien financier, les équipes de la Caf peuvent également orienter les victimes vers les dispositifs d'accompagnement adaptés.

▶ *Retrouvez les conditions et les démarches pour demander l'aide d'urgence sur caf.fr.*



Effectuez sa demande en ligne

LOGEMENT

Impayés de loyer : agir dès les premières difficultés

Un imprévu ou une baisse de ressources peut parfois rendre le paiement du loyer difficile. Réagir rapidement permet d'éviter que la dette ne s'installe et de rechercher des solutions adaptées.
En cas d'impayé, la Caf et ses partenaires peuvent accompagner les familles : conseils personnalisés, accompagnement budgétaire ou orientation vers les dispositifs d'aide existants. Prendre contact avec son bailleur et la Caf dès les premières difficultés est un réflexe essentiel pour préserver son logement et maintenir ses droits.
▶ *Découvrez le flyer réalisé avec l'ADIL : démarches, aides et contacts utiles pour être accompagné.*



NOS DERNIÈRES **ACTUALITÉS**

LOGEMENT

Bailleurs : simplifiez vos démarches avec l'Espace bailleur

Accessible à tout moment sur caf.fr, l'Espace bailleur permet aux bailleurs, particuliers comme professionnels, de réaliser en ligne leurs principales démarches concernant les locataires bénéficiaires d'une aide au logement. Déclaration du montant du loyer, départ d'un locataire, changement de colocation, impayé de loyer, suivi des versements ou encore mise à jour des coordonnées bancaires : plusieurs démarches sont centralisées dans un même espace sécurisé.
Pour faciliter sa prise en main, la Caf met également à disposition un guide et plusieurs tutoriels, dont un pas-à-pas consacré à la déclaration de loyer en ligne.
▶ *Découvrez l'Espace bailleur et les ressources pour vous accompagner dans vos démarches.*





ÉMISSIONS TV

EMISSION VITAL

ÉMISSION VITAL : La Déclaration sociale nominative (DSN)

Partenaire de l'émission Vital, la Caf de La Réunion a participé à un numéro consacré à la Déclaration sociale nominative (DSN), réalisé en lien avec la CGSS et diffusé sur Réunion La 1ère.
L'occasion de rappeler le rôle essentiel des salaires déclarés par les employeurs : ces données permettent à la Caf de calculer au plus juste les droits des allocataires au RSA, à la Prime d'activité et aux aides au logement.



ÉMISSION VITAL : la médiation familiale pour renouer le dialogue

Après une séparation, maintenir le dialogue entre parents peut parfois devenir difficile. Dans un nouveau reportage de l'émission Vital, produit par BlablaProd, découvrez comment la médiation familiale, soutenue par la Caf de La Réunion, peut accompagner les parents pour apaiser les échanges, dépasser les désaccords et rechercher ensemble des solutions dans l'intérêt de l'enfant.



NOS DERNIÈRES **ACTUALITÉS**

PETITE ENFANCE

Classes Passerelles : 22 questions pour préparer la première rentrée

Un nouveau dépliant FAQ consacré aux Classes Passerelles est disponible sur caf.fr. Il répond à 22 questions essentielles pour aider les familles à mieux comprendre ce dispositif destiné aux enfants de 2 à 3 ans et à préparer leurs premiers pas vers l'école maternelle.

Conditions d'accueil, séparation, professionnels présents, accompagnement des parents, ateliers… ce document apporte des réponses concrètes pour aborder cette première rentrée progressivement et dans un cadre adapté au rythme de l'enfant.

▶ Découvrez et partagez la nouvelle FAQ Classes Passerelles sur caf.fr.



PARENTALITÉ & SCOLARITÉ

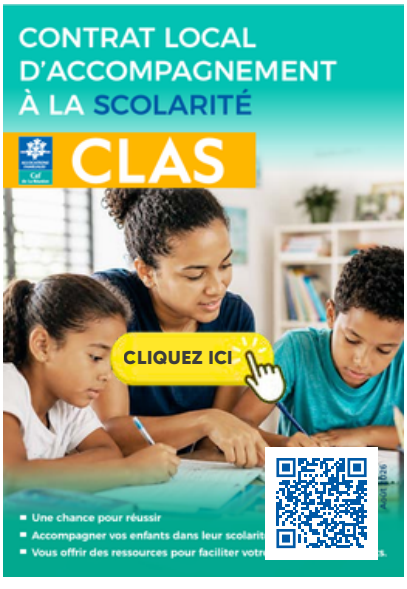
CLAS : un dépliant actualisé pour accompagner les familles

La Caf de La Réunion met à disposition une nouvelle version de son dépliant consacré au Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

Destiné aux familles, ce document présente le dispositif et les actions proposées en dehors du temps scolaire, en complémentarité avec l'école. Méthodes de travail, aide à la compréhension, activités éducatives et culturelles : le CLAS accompagne les enfants dans leur scolarité tout en soutenant les parents dans leur rôle éducatif.

Le dépliant apporte également des conseils pratiques aux parents pour accompagner leur enfant et favoriser le dialogue avec les enseignants et les animateurs.

▶ **Découvrez et partagez le dépliant CLAS actualisé.**



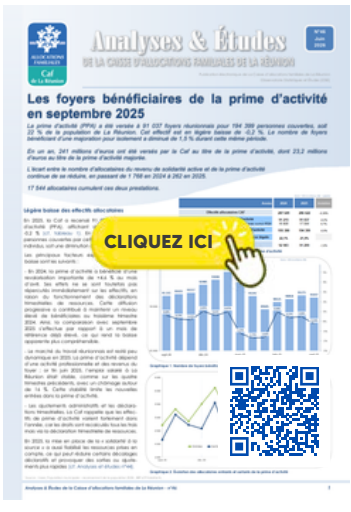
ANALYSES ET ETUDES DE LA CAF DE LA RÉUNION

Analyses & Études juin 2026 - Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité en septembre 2025

Le dernier numéro d'Analyses & Études de la Caf de La Réunion dresse un état des lieux de la prime d'activité en septembre 2025. À cette date, 91 037 foyers réunionnais en bénéficient, couvrant 194 399 personnes, soit 22 % de la population de l'île.

L'étude analyse l'évolution du nombre de bénéficiaires, les disparités territoriales, les mouvements entre RSA et prime d'activité ainsi que les montants versés. Sur un an, 241 millions d'euros ont été consacrés à cette prestation.

***Pour consulter l'étude**, cliquez ici*



NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

PARENTALITÉ

Une dynamique collective au service des familles

La 2e commission Parentalité du SDSF, organisée le 30 juin, a réuni 36 participants : partenaires institutionnels et associatifs, agents de la Caf et parents engagés.
Au programme : partage de l'avancement des chantiers engagés, interventions autour des enjeux actuels de la parentalité, présentation d'initiatives locales et temps de réflexion collaborative. L'atelier « Je rêve… » a notamment permis aux participants d'imaginer de nouvelles actions à expérimenter sur le territoire.
Une matinée riche en échanges qui confirme la mobilisation collective pour mieux accompagner les parents et répondre aux besoins des familles réunionnaises.



Grandir dans un monde connecté, ça s'apprend !

Écrans, réseaux sociaux, intelligence artificielle, cyberviolences… accompagner les enfants dans leurs usages numériques est devenu un véritable enjeu pour les parents.
Le CLEMI et l'UNESCO proposent un nouveau guide pratique réunissant les contributions de 37 experts internationaux. Il apporte des repères et des outils concrets autour de cinq grandes thématiques : temps d'écran, information et désinformation, IA et réseaux sociaux, violences en ligne et modèles parentaux.
Des recommandations en cohérence avec les principes de soutien à la parentalité portés par la branche Famille : dialoguer, fixer un cadre adapté, développer l'esprit critique, sécuriser les usages et accompagner l'enfant selon son âge et ses besoins.

▶ Découvrez le guide pratique « Grandir dans un monde connecté, ça s'apprend ! »



« Maman, mais pas seulement » : accompagner les jeunes mères vers l'autonomie

Après une première rencontre en juillet, le projet collectif « Maman, mais pas seulement », destiné aux jeunes mères mineures bénéficiaires du RSA majoré, s'est poursuivi avec deux nouveaux ateliers à Casabona.
Accès aux droits, RSA, ASF, logement et démarches administratives ont été abordés avec les équipes de la Caf, avant un second temps consacré à la communication bienveillante, animé avec les partenaires du Territoire d'Action Sociale Sud-Ouest du Conseil départemental.
Des rencontres concrètes et participatives pour permettre à ces jeunes femmes de mieux connaître leurs droits, gagner en autonomie, renforcer leur confiance et les accompagner dans leur rôle de parent comme dans leur parcours personnel.





Retrouvez toutes nos lettres aux partenaires sur caf.fr en cliquant ici ou en scannant le qr-code